

Unité inter-départementale Haute-Garonne-
Ariège
4 avenue Didier Daurat - CS 40 331
cedex
31776 Colomiers

Colomiers, le 09/01/2025
Le directeur de l'environnement
à
Monsieur le Préfet
de la Haute-Garonne

**Bordereau de transmission d'un
rapport de visite d'inspection**

Affaire suivie par : Affalah EHOUAN
Téléphone : 0123456789
Courriel : affalahprincella.ehouan@cgi.com
Références : RT568
Code AIOT : 0005305673
Pièces jointes :

- Rapport de l'inspection 25/01/2024

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le rapport établi par l'Inspection des installations classées suite à la visite du 25/01/2024 de l'AIOT COLAS FRANCE, implanté Agence les enrobés de Vaubadon Carrière de Vaubadon 31000 Toulouse.

En application des articles L.171-6 et L.514-5 du Code de l'environnement, une copie de ce rapport d'inspection est transmise à l'exploitant afin de lui permettre, dans un délai de 15 jours, de formuler ses observations et de mentionner les informations qui ne devraient pas être publiées pour des raisons de confidentialité.

J'appelle votre attention sur le fait que l'inspection, du fait des constats mis en évidence, vous propose dans ce rapport des suites administratives.

Les informations complémentaires suivantes sont portées spécifiquement à votre connaissance :

Il convient de vérifier le comportement du type de suite "Mesures d'urgence" dans le rapport d'inspection

Pour Le directeur,

DIRECTRICE

Validé le
09/01/2025 à 14:16:00
EHOUAN Affalah